

Grenoble

UNE FORMATION POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT

Dans le cadre de l'appel à projets européen Concerto, l'ADEME a participé, à Grenoble, à la mise en place de formations destinées aux artisans du bâtiment. Un programme échafaudé pour les inciter à prendre leur place dans le développement de la construction durable.

pas facile de former les artisans du bâtiment. Avec un carnet de commandes souvent bien rempli, ils ne perçoivent pas toujours l'intérêt de modifier leurs pratiques. Pour les inciter à intégrer les nouvelles techniques de construction innovante, l'ADEME accompagne des projets exemplaires nécessitant des références en matière d'efficacité énergétique. L'Agence a ainsi participé, à Grenoble, à la mise en place d'un programme de formation aux techniques d'économie d'énergie, destiné aux professionnels du bâtiment. La municipalité souhaite en effet réaliser, sur un ancien site militaire de 8,5 hectares, un éco-quartier de mixité sociale exemplaire. D'où l'utilité de sensibiliser les entreprises de construction aux enjeux de la performance énergétique. La ville de Grenoble a donc demandé à l'Agence locale de l'énergie (ALE) de créer un programme de formation, baptisé Concert'Action, s'inscrivant dans le cadre de l'appel à projets européen Concerto, qui encourage la recherche et le développement de bâtiments énergiquement performants (*lire encadré ci-contre*).



L'éco-quartier de Bonne, à Grenoble, est l'un des 4 projets français retenus dans le cadre de Concerto.



La première session a rassemblé 70 stagiaires répartis en 4 modules.

contact AGNÈS DUVAL - agnes.duval@ademe.fr

« L'ADEME a validé le contenu de la formation et participé, à hauteur de 15 000 euros, à son financement, aux côtés des organismes paritaires de formation », explique Agnès Duval, ingénieure à la délégation Rhône-Alpes de l'ADEME.

QUATRE MODULES PROPOSÉS

La première session a eu lieu début 2008. Elle a réuni 70 stagiaires issus d'une quarantaine d'entreprises, du petit entrepreneur à l'architecte. Quatre modules ont été proposés : l'étanchéité à l'air ; la ventilation double-flux ; le chauffage en cogénération ; le solaire thermique. Chacun d'entre eux comportait une présentation théorique, des travaux pratiques et une visite de chantier. Les stagiaires ont pu, par exemple, mettre un bâtiment en dépression afin de repérer, à l'aide d'une caméra infrarouge, les fuites d'air. Ils ont pu aussi assister à une démonstration de pose d'isolants extérieurs. À l'issue des différents modules, les stagiaires ont été évalués à l'aide d'un questionnaire sur les techniques enseignées. « Concert'Action a été l'occasion d'une mobilisation de tous les acteurs concernés par la diffusion de technologies innovantes dans le bâtiment », souligne Jérôme Buffière, de l'ALE. « Nous avons atteint deux objectifs : offrir une formation gratuite aux entreprises

CONCERTO, PARTENAIRE DE LA CONSTRUCTION INNOVANTE

Concerto fait partie du 7^e Programme cadre pour la recherche et le développement (PCRD) de la Commission européenne. Il encourage une approche intégrée du bâtiment durable en réunissant tous ces acteurs de la construction. Objectif : diviser par 4 les consommations énergétiques du bâtiment à l'horizon 2050. L'éco-quartier de Bonne, à Grenoble, est l'un des 4 projets français retenus dans le cadre de Concerto. Il vise la construction de 850 logements économes en énergie : 50 kWh/m² pour le chauffage, 20 kWh/m² pour l'eau chaude et 10 kWh/m² pour l'éclairage des parties communes. Deux autres projets estampillés Concerto, à Växjö (Suède) et Delft (Pays-Bas), sont associés à celui de Grenoble au sein du consortium Sesac, afin de mutualiser leurs pratiques et de constituer, d'ici à 2010, un référentiel de retours d'expériences et de normes à vocation française et européenne.

du bâtiment ; permettre aux formateurs du Greta d'acquérir des compétences sur la performance énergétique des bâtiments », ajoute Agnès Duval.

En 2009, deux nouveaux projets de formation devraient être organisés : à Lyon, dans le cadre du projet Lyon Confluence (programme Concerto), et à Grenoble, dans le cadre d'une campagne sur l'isolation des maisons individuelles et des petites copropriétés.